Brest MÉTROPOLE

PLU FACTEUR 4

Pour une métropole plus durable

BREST METROPOLE

Approuvé le 20 Janvier 2014

Mis à jour le 17 mars 2017 et le 05 octobre 2020

ANNEXE GRAPHIQUE 1

Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements
Énergie - Communication -
Servitudes relatives à la Défense nationale

Ressources et équipements - Énergie

- Protection des canalisations de transport de gaz - I1

"Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé; elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du [des] transporteur(s) concerné(s). La position de l'ouvrage représentée ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés, aériens ou subaquatiques. Pour tous travaux à proximité d'ouvrages enterrés, subaquatiques et aériens, il est obligatoire de consulter le guichet unique et d'effectuer; auprès du ou [des] opérateur(s) de réseaux concerné(s), une déclaration de travaux (DT) et une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), conformément aux dispositions du code de l'environnement."

- Canalisation de transport de gaz naturel haute pression - I3
- Transport électrique (poste) - I4
- Ligne de transport électrique HT (63KV) et THT (225KV) - I4

Ressources et équipements - Communication

- Voisinage de voie ferrée - T1
- Balisage des aéroports - T4
- Servitudes aéronautique de dégagement - T5
- Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement - T7 (Tout le territoire hors T5)
- Interdiction d'accès sur route - EL11

Défense nationale

- Navigation intérieure : Amers et phares - AR1
- Magasin à poudre, munitions, artifices ou explosifs - AR3
- Fortification, place forte, poste et ouvrage militaire - AR5

Repères

- Bâtiment
- Îlot
- Hydrographie
- Limites communales Brest métropole
- Limites communales autre commune

N

0 500 1 000 2 000 Mètres

Échelle : 20 000	© Direction Générale des Finances Publiques - Cadastre ; mise à jour : 2020	Cartographie : ATEUR